

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Emilie Boulet, CPA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Windsor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 27 mai 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	24
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	25
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	26
Situation financière par organismes	27
Charges par objets	28
Excédent (déficit) accumulé	29
Avantages sociaux futurs	33

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	40
Analyse des charges consolidées	52

RAPPORT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Windsor

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de Ville de Windsor (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, la Ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A127633
Sherbrooke, le 27 mai 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	9 227 894	9 190 940	8 824 405
Compensations tenant lieu de taxes	2	355 984	377 087	368 753
Quotes-parts	3		43 634	34 033
Transferts	4	1 088 037	1 049 702	4 694 448
Services rendus	5	828 213	781 864	788 686
Imposition de droits	6	173 500	327 324	269 070
Amendes et pénalités	7	35 000	29 393	34 549
Revenus de placements de portefeuille	8	153 173	242 166	135 229
Autres revenus d'intérêts	9	37 225	57 302	95 911
Autres revenus	10	891 709	1 021 078	521 486
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	12 790 735	13 120 490	15 766 570
Charges				
Administration générale	14	1 405 628	1 410 932	1 303 889
Sécurité publique	15	1 482 576	1 605 209	1 483 900
Transport	16	3 073 602	3 059 574	2 414 418
Hygiène du milieu	17	3 208 022	3 216 967	3 151 881
Santé et bien-être	18	100 399	96 268	61 221
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 042 632	938 794	1 009 384
Loisirs et culture	20	2 514 877	2 623 324	2 395 017
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 106 905	843 061	738 622
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	13 934 641	13 794 129	12 558 332
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(1 143 906)	(673 639)	3 208 238
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		42 626 787	39 418 549
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		42 626 787	39 418 549
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		41 953 148	42 626 787

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	1 394 267	1 206 827
Débiteurs (note 5)	2	14 266 784	15 557 929
Prêts (note 6)	3	2 354 069	2 477 217
Placements de portefeuille (note 7)	4	2 500 000	3 535 109
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	20 515 120	22 777 082
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	960 000	5 725 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	1 811 193	1 629 254
Revenus reportés (note 11)	12	230 887	419 566
Dette à long terme (note 12)	13	30 497 768	26 073 740
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	33 499 848	33 847 560
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(12 984 728)	(11 070 478)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	54 729 201	53 433 911
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	108 129	133 338
Stocks de fournitures	20	94 773	94 773
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	5 773	35 243
	23	54 937 876	53 697 265
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	41 953 148	42 626 787
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	41 953 148	42 626 787
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	41 953 148	42 626 787

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(1 143 906)	(673 639)	3 208 238
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (250 603)	4 014 772)	8 194 046)
Produit de cession	3		1 679	17 201
Amortissement	4	2 482 818	2 714 772	2 483 124
(Gain) perte sur cession	5		3 031	344 096
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	2 232 215	(1 295 290)	(5 349 625)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		25 209	
Variation des stocks de fournitures	10			(16 877)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		29 470	(20 494)
	13		54 679	(37 371)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	1 088 309	(1 914 250)	(2 178 758)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(11 070 478)	(8 891 720)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(11 070 478)	(8 891 720)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(12 984 728)	(11 070 478)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(673 639)	3 208 238
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	2 714 772	2 483 124
Autres			
▪ Contribution promoteur et autre	3.1		5 580
▪ Perte sur disposition immobilisation	3.2	3 031	344 096
	4	2 044 164	6 041 038
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	1 291 145	(3 492 125)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	283 257	(358 133)
Revenus reportés	8	(188 679)	15 238
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10	25 209	
Stocks de fournitures	11		(16 877)
Autres actifs non financiers	12	29 470	(20 494)
	13	3 484 566	2 168 647
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(4 116 090)	(7 751 782)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	1 679	17 201
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(4 114 411)	(7 734 581)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20	123 148	180 931
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	(7 056)
Cession	22	1 035 109	
	23	1 158 257	173 875
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	6 570 000	526 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(2 056 863)	(1 432 314)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(4 765 000)	5 725 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(89 109)	7 076
Autres			
▪	28.1		
	29	(340 972)	4 825 762
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	187 440	(566 297)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	1 206 827	1 773 124
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	1 206 827	1 773 124
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	1 394 267	1 206 827

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable ainsi que la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne du partenariat auquel elle participe.

a) Périmètre comptable

Parc historique de la Poudrière de Windsor : 100 %

Centre communautaire de Windsor Inc. : 100 %

Comité de développement économique de la Ville de Windsor : 100 %

b) Partenariats

Régie intermunicipale d'incendie de la région de Windsor : 57,5 %

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possibles, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

	Taux
Infrastructures	2,5 % à 10 %
Bâtiments	2,5 % à 5 %
Véhicules	5 % à 10 %
Ameublement et équipement de bureau	10 % à 20 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5 % à 20 %
Autres	10 % à 20 %

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les contributions de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton relatives à l'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées, lorsque les critères d'admissibilité ont été satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible. Ces contributions sont reportées et comptabilisées à titre de revenus de transfert au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créiteurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

S.O.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La Ville n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la Ville au 1^{er} janvier 2023.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	1 394 267	1 206 827
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	1 394 267	1 206 827
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	1 394 267	1 206 827
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	804 131	566 167
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	53 095	

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées à l'excédent de fonctionnement affecté, aux fonds réservés, au Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques et au Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élevaient à 711 518 \$ (737 465 \$ en 2022). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élevaient à 173 340 \$ (83 672 \$ en 2022).

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	497 428	381 607
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	10 973 864	12 006 744
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 487 558	2 978 356
Organismes municipaux	13	46 589	36 683
Autres			
▪ Droits de mutation	14.1	101 283	49 690
▪ Divers	14.2	160 062	104 849
	15	14 266 784	15 557 929
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	9 765 077	8 089 462
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	9 765 077	8 089 462
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	25 000	25 000
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	9 866 691	10 947 786
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	62 938	83 673
Ministère de la Culture et des Communications	25	101 576	99 620
Autres ministères/organismes	26	942 659	875 665
	27	10 973 864	12 006 744

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,215 % à 3,94 % (1,225 % à 3,47 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2043.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 695 315 \$, portent intérêt à des taux variant de 2,76 % à 3,72 % (2,76 % à 3,72 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2038.

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Prêt investissement entreprise	30.1	2 354 069	2 477 217
	31	2 354 069	2 477 217
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note

Prêt d'investissement à une entreprise de la part d'un organisme du périmètre comptable, 4,66 % (4,66 % au 31 décembre 2022), encaissable par versements mensuels de 19 854 \$, capital et intérêts, échéant en 2024.

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34	2 500 000	3 535 109
	35	2 500 000	3 535 109
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	2 500 000	3 535 109
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Le placement de portefeuille affecté à titre de garantie de dettes à un organisme du périmètre comptable est composé d'un dépôt à terme portant intérêt à un taux de 3,5 % (0,75 % au 31 décembre 2022) et renouvelable en juillet 2024.

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 1 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (7,2 %; 6,45 % au 31 décembre 2022) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de la Ville.

La Ville bénéficie d'un emprunt temporaire autorisé d'un montant de 1 139 000 \$ portant intérêt au taux de 7,2 % et échéant en 2026. Cet emprunt est utilisé pour le financement à court terme de projets particuliers entrepris par la Ville.

Les organismes du périmètre comptable bénéficient d'ouvertures de crédit bancaire d'un montant total de 53 000 \$ portant intérêt à des taux variant du taux préférentiel plus 1,5 % (8,7 %; 7,95 % au 31 décembre 2022) à 12,7 % (11,95 % au 31 décembre 2022) et renouvelables annuellement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	578 242	442 762
Salaires et avantages sociaux	42	378 929	312 521
Dépôts et retenues de garantie	43	4 500	25 000
Provision pour contestations d'évaluation	44	1 000	1 000
Autres			
▪ Provision réclamations litiges	45.1	43 680	43 680
▪ Int. courus dette à long terme	45.2	180 090	78 221
▪ Relatifs aux immobilisations	45.3	624 752	726 070
	46	1 811 193	1 629 254

Note**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Municipalités amies des aînés	52.1		4 500
▪ MRC et ministère - Poudrière	52.2	2 000	20 864
▪ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	52.3	35 000	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	181 025	381 340
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	12 862	12 862
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪	60.1		
	61	230 887	419 566

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,85	8,20	2024	2028	62	30 554 229	26 032 775
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux	4,40	5,00	2028	2028	67	46 097	54 414
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	30 600 326	26 087 189
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(102 558)	(13 449)
					72	30 497 768	26 073 740

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73	12 272 517		8 354	12 280 871
2025	74	3 155 119		8 764	3 163 883
2026	75	3 675 231		9 212	3 684 443
2027	76	5 757 362		9 659	5 767 021
2028	77	5 694 000		10 108	5 704 108
2029 et plus	78				
	79	30 554 229		46 097	30 600 326
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	()
	81	30 554 229		46 097	30 600 326

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	1 251
Autres régimes (REER et autres)	88	145 700
Régimes de retraite des élus municipaux	89	25 305
	90	172 256
		160 195

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98	()
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	24 037 746	895 924		24 933 670
Eaux usées	103	22 209 006	992 027		23 201 033
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	15 811 534	1 171 300		16 982 834
Autres					
▪ Barrages et autres	105.1	5 768 016	25 127		5 793 143
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	18 583 555	288 954		18 872 509
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	3 059 885	85 282	16 501	3 128 666
Ameublement et équipement de bureau	110	616 912	71 508	(5 187)	693 607
Machinerie, outillage et équipement divers	111	2 570 754	145 076		2 715 830
Terrains	112	503 122			503 122
Autres	113	190 813	15 014	156 866	48 961
	114	93 351 343	3 690 212	168 180	96 873 375
Immobilisations en cours	115	150 964	324 560		475 524
	116	93 502 307	4 014 772	168 180	97 348 899
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	5 628 924	582 655		6 211 579
Eaux usées	118	12 481 883	466 120		12 948 003
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	7 251 998	680 603		7 932 601
Autres					
▪ Barrages et autres	120.1	4 062 950	183 610		4 246 560
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	6 408 493	490 141	168	6 898 466
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	1 596 718	147 719	13 134	1 731 303
Ameublement et équipement de bureau	125	555 737	24 124	168	579 693
Machinerie, outillage et équipement divers	126	1 919 828	134 911		2 054 739
Autres	127	161 865	4 889	150 000	16 754
	128	40 068 396	2 714 772	163 470	42 619 698
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	53 433 911			54 729 201
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	38 962	38 962
Immeubles industriels municipaux	134	69 167	94 376
Autres	135		
	136	108 129	133 338
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	108 129	133 338

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Divers	144.1	5 773	35 243
Autres			
▪	145.1		
	146	5 773	35 243

Note**19. Obligations contractuelles**

L'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François, la Ville et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % du déficit d'exploitation et la Ville subventionne le solde du déficit pour les ensembles immobiliers se situant sur son territoire.

20. Droits contractuels

La Ville a conclu des ententes de services rendus - loisirs à des organismes municipaux échéant en 2025, prévoyant la perception de revenus totalisant 338 767 \$. Les revenus de services rendus à percevoir au cours des prochains exercices s'élèvent à 157 160 \$ en 2024 et à 181 607 \$ en 2025.

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 29 292 \$.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

Au 31 décembre 2023, les réclamations en instance contre la Ville s'élèvent à 844 254 \$. La direction est d'avis que ces réclamations sont non fondées et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés et le partenariat auquel elle participe, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

25. Instruments financiers**Politique de gestion des risques**

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs et aux prêts, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs et des prêts, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des actifs financiers, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Actifs financiers en souffrance		
Moins de un an	570 888	389 445
Entre un et deux ans	96 157	85 276
Entre deux et trois ans	1 935	518
Plus de trois ans	<u>2 428</u>	<u>2 200</u>
Sous-total	671 408	477 439
Moins : provision pour créances douteuses	<u>(25 000)</u>	<u>(25 000)</u>
Total	646 408	452 439

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	25 000	25 000
Perte de valeur comptabilisée aux résultats consolidés	-	-
Montants radiés	-	-
Montants recouverts	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	25 000	25 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme, les prêts et les placements de portefeuille. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	<u>Moins de 1 an</u>	<u>De 1 à 3 ans</u>	<u>De 3 à 5 ans</u>
	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	1 811 193		
Emprunts temporaires	960 000		
Dettes à long terme	<u>12 878 835</u>	<u>4 878 372</u>	<u>15 789 504</u>
Total	15 650 028	4 878 372	15 789 504

26. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 1 300 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de la Ville.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	8 824 405	9 227 894	9 190 940			9 190 940
Compensations tenant lieu de taxes	2	368 753	355 984	377 087			377 087
Quotes-parts	3					624 029	43 634
Transferts	4	476 744	1 058 962	873 719		282 662	903 861
Services rendus	5	751 432	690 950	725 594		249 142	781 864
Imposition de droits	6	269 070	173 500	327 324			327 324
Amendes et pénalités	7	34 549	35 000	29 393			29 393
Revenus de placements de portefeuille	8	7 056	25 000	117 052		125 114	242 166
Autres revenus d'intérêts	9	90 980	35 000	52 620		4 682	57 302
Autres revenus	10	(342 223)	28 000	158 417		862 661	1 021 078
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	10 480 766	11 630 290	11 852 146		2 148 290	12 974 649
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	4 188 629		145 841			145 841
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	4 188 629		145 841			145 841
	22	14 669 395	11 630 290	11 997 987		2 148 290	13 120 490
Charges							
Administration générale	23	1 253 116	1 354 855	1 349 063	61 869		1 410 932
Sécurité publique	24	1 430 740	1 417 309	1 494 170	20 597	745 709	1 605 209
Transport	25	1 750 481	2 409 665	2 278 530	781 044		3 059 574
Hygiène du milieu	26	2 102 696	2 158 839	2 074 033	1 142 934		3 216 967
Santé et bien-être	27	61 221	100 399	96 268			96 268
Aménagement, urbanisme et développement	28	478 924	512 172	481 878	6 254	600 662	938 794
Loisirs et culture	29	1 896 753	1 970 617	2 099 851	389 982	354 011	2 623 324
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	348 291	718 059	467 118		375 943	843 061
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	2 161 595	2 161 593	2 402 680	(2 402 680)		
	34	11 483 817	12 803 508	12 743 591		2 076 325	13 794 129
Excédent (déficit) de l'exercice	35	3 185 578	(1 173 218)	(745 604)		71 965	(673 639)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 185 578	(1 173 218)	(745 604)	(673 639)
Moins : revenus d'investissement	2 (4 188 629)	()	145 841)	145 841)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(1 003 051)	(1 173 218)	(891 445)	(819 480)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	2 161 595	2 161 593	2 402 680	2 714 772
Produit de cession	5	17 201		1 679	1 679
(Gain) perte sur cession	6	344 096		3 031	3 031
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	2 522 892	2 161 593	2 402 680	2 719 482
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9			25 209	25 209
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11			25 209	25 209
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12	63 377			123 148
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15	63 377			123 148
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				
Remboursement de la dette à long terme	17 (648 161)	841 744)	1 236 901)	421 363)
	18	(648 161)	(841 744)	(1 236 901)	(421 363)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (440 037)	233 353)	369 837)	33 530)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	67 482	29 194	681 585	681 585
Excédent de fonctionnement affecté	21			60 925	60 925
Réserves financières et fonds réservés	22	12 625	57 528	57 529	3 734
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(359 930)	(146 631)	430 202	(29 796)
	26	1 578 178	1 173 218	1 621 190	(11 209)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	575 127		729 745	60 756
					790 501

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	4 188 629	145 841	145 841
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (37 152)(52 992)(52 992)
Sécurité publique	3 ()	18 516)(18 516)
Transport	4 (4 146 772)(1 464 051)(1 464 051)
Hygiène du milieu	5 (3 675 648)(2 069 699)(2 069 699)
Santé et bien-être	6 ()))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (28 297)(26 117)(26 117)
Loisirs et culture	8 (279 148)(368 383)(383 397)
Réseau d'électricité	9 ()))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()))
	11 (8 167 017)(3 981 242)(33 530)(
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 ()))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13 ()))
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	2 227	4 805 121	4 805 121
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	440 037	369 837	33 530
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	31 576	285 251	285 251
Excédent de fonctionnement affecté	17			
Réserves financières et fonds réservés	18	209 792	463 511	463 511
	19	681 405	1 118 599	33 530
	20	(7 483 385)	1 942 478	1 942 478
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(3 294 756)	2 088 319	2 088 319

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	540 429	793 938	600 329	1 394 267
Débiteurs (note 5)	2	15 480 550	14 131 999	337 714	14 266 784
Prêts (note 6)	3			2 354 069	2 354 069
Placements de portefeuille (note 7)	4	3 535 109	2 500 000		2 500 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	19 556 088	17 425 937	3 292 112	20 515 120
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	5 725 000	960 000		960 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	1 641 977	1 901 364	112 758	1 811 193
Revenus reportés (note 11)	12	398 702	228 887	2 000	230 887
Dettes à long terme (note 12)	13	16 657 386	21 501 620	8 996 148	30 497 768
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15				
	16	24 423 065	24 591 871	9 110 906	33 499 848
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(4 866 977)	(7 165 934)	(5 818 794)	(12 984 728)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	45 282 549	46 861 111	7 868 090	54 729 201
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	133 338	108 129		108 129
Stocks de fournitures	20	94 773	94 773		94 773
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22			5 773	5 773
	23	45 510 660	47 064 013	7 873 863	54 937 876
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	2 650 628	2 195 673	819 447	3 015 120
Excédent de fonctionnement affecté	25	1 211 000	1 368 827	2 971	1 371 798
Réserves financières et fonds réservés	26	3 188 185	2 666 257	7 218	2 673 475
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	()	()	()	()
Financement des investissements en cours	28	(3 294 756)	(1 206 437)		(1 206 437)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	36 888 626	34 873 759	1 225 433	36 099 192
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	40 643 683	39 898 079	2 055 069	41 953 148
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	2 915 170	2 945 402	3 454 501	3 205 061
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	707 686	640 910	709 068	669 103
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	4 305	11 137	64 262	56 705
Autres biens et services	8	4 843 589	4 319 189	5 435 181	4 954 414
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	546 720	282 182	658 125	599 120
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	162 339	162 339	162 339	139 502
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13		22 597	22 597	
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	1 049 236	1 038 638	458 243	433 228
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	410 870	847 374	43 898	18 075
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	2 161 593	2 402 680	2 714 772	2 483 124
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Créances douteuses, irrécouvrables	21.1	500			
Réclamation dommages et intérêts	21.2	1 500	71 143	71 143	
	22	12 803 508	12 743 591	13 794 129	12 558 332

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 015 120	3 397 504
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 371 798	1 229 520
Réserves financières et fonds réservés	3	2 673 475	3 195 403
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ())
Financement des investissements en cours	5	(1 206 437)	(3 294 756)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	36 099 192	38 099 116
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	41 953 148	42 626 787
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	2 195 673	2 650 628
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	819 447	746 876
	11	3 015 120	3 397 504
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Dév. économique et industriel	12.1	1 194 697	1 062 445
▪ Usine eau potable	12.2	15 750	15 750
▪ Projets spéciaux	12.3	59 380	114 305
▪ Loisirs et culture	12.4	28 000	8 000
▪ Urbanisme	12.5	21 000	10 500
▪ Vidange des boues	12.6	50 000	
	13	1 368 827	1 211 000
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Camion incendie	14.1	2 971	18 520
	15	2 971	18 520
	16	1 371 798	1 229 520

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	709 148
Organismes contrôlés et partenariats	22	788 930
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	1 711 095
Organismes contrôlés et partenariats	24	7 218
Montant non réservé		
Administration municipale	25	221 514
Organismes contrôlés et partenariats	26	127 231
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	24 500
Autres		12 000
▪	30.1	
	31	2 673 475
	32	3 195 403
	2 673 475	3 195 403

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
▪	57 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65	
Investissements à financer	66 (1 206 437)(3 294 756)
	67 (1 206 437)	(3 294 756)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	54 729 201
Propriétés destinées à la revente	69	108 129
Prêts	70	2 354 069
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	2 477 217
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73	57 191 399
	74	56 044 466
Ajustements aux éléments d'actif	75	57 191 399
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (30 497 768)(26 073 740)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (102 558)(13 449)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	9 508 119
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	8 141 839
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (21 092 207)(17 945 350)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 () ()
	83 (21 092 207)(17 945 350)
	84	36 099 192
		38 099 116

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	()(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	()(
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	()(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	()(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	()(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	() ()	
Rendement espéré des actifs	85		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		
	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

Description des régimes et autres renseignements

Par le décret 26-2017 du 25 janvier 2017, paru dans la Gazette officielle du 8 février 2017, le gouvernement a édicté le Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM), établi par règlement pris en vertu de la Loi sur les régimes de retraite des maires et des conseillers des municipalités (RRMCM). Depuis 1989, les élus municipaux ne cotisent plus et les municipalités ne contribuent plus au RRMCM, lequel avait été mis en place en 1975. Ce régime a été remplacé en 1989 par le Régime de retraite des élus municipaux (RREM).

Le RPSMCM est administré par Retraite Québec. Il vise à pourvoir à la poursuite du paiement des prestations une fois la caisse de retraite du RRMCM épuisée, ce qui est survenu en date du 6 novembre 2017. En vertu du règlement établissant le RPSMCM, les 42 municipalités concernées deviennent dès lors responsables de pourvoir aux paiements des prestations du RPSMCM. L'annexe I du règlement établissant le RPSMCM détermine la part que chaque municipalité doit contribuer selon un pourcentage fixe. En début de chaque année, Retraite Québec facture les municipalités pour les contributions qu'elles doivent verser dans l'année.

Ce régime est un régime de retraite à prestations déterminées pour lequel il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Il constitue donc un régime interemployeur en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les municipalités participantes comptabilisent ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ce régime de retraite correspond aux contributions qu'elle doit verser pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105 1 251	1 599
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110 1 251	1 599

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 1

Description des régimes et autres renseignements

REER collectif avec cotisation facultative à part égale.

La contribution de la Ville au REER collectif est d'un maximum de 7 % du salaire brut des employés et correspond à la cotisation de l'employé.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	145 700	134 700
Autres régimes	115		
	116	145 700	134 700

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	6	7

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	5 403	4 973
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	18 010	16 328
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	7 295	7 568
	121	25 305	23 896

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	7 618 251	7 522 389	7 246 107
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	7 618 251	7 522 389	7 246 107
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	849 912	861 773	852 746
Égout	13	137 000	150 159	150 159
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	337 075	342 457	338 238
Autres				
▪ Cueillette sélective	16.1	139 936	141 709	139 399
▪ Matières putrescibles	16.2	24 890	25 316	25 137
Centres d'urgence 9-1-1	17		29 238	30 908
Service de la dette	18	120 830	117 899	114 353
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			77 517
Activités d'investissement	21			
	22	1 609 643	1 668 551	1 578 298
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	1 609 643	1 668 551	1 578 298
	27	9 227 894	9 190 940	8 824 405

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	96 327	101 256	96 997
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	254 657	268 416	257 186
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	350 984	369 672	354 183
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	5 000	7 415	14 570
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	5 000	7 415	14 570
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	355 984	377 087	368 753

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49	5 420	5 421	9 386
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	802	803	(4 771)
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56	432 956	432 956	432 956
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	272 789	35 888	166 765
Réseau de distribution de l'eau potable	63			
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	54 000	67 114	49 881
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76	28 104	28 104	4 500
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	4 115	10 337	14 345
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	42 000	46 214	43 874
Autres	83		30 142	34 655
Réseau d'électricité	84			
	85	812 082	626 837	656 979
				318 635

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			41 925
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	307 152	307 152	75 000
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	(286 311)	(286 311)	
Réseau de distribution de l'eau potable	102			
Traitement des eaux usées	103			3 996 190
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	125 000	125 000	75 514
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	145 841	145 841	4 188 629

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126	162 510	162 513	118 392
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129			
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	84 370	84 369	68 792
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	246 880	246 882	187 184
TOTAL DES TRANSFERTS	136	1 058 962	1 019 560	4 694 448

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142	71 751	69 424	5 233
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	71 751	69 424	5 233
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147	130 793	159 746	159 746
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151	130 793	159 746	159 746
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153	46 864	45 155	45 155
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	46 864	45 155	45 155
				65 226

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173	99 512	99 857	99 857
Activités culturelles				
Bibliothèques	174	34 815	34 817	34 817
Autres	175			
	176	134 327	134 674	134 674
Réseau d'électricité	177			
	178	383 735	408 999	344 808

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	7 000	11 589	29 972
	182	7 000	11 589	29 972
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184		16 878	18 723
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187		16 878	18 723
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190	10 000	3 087	20 650
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	10 000	3 087	20 650
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200	30 000	24 257	29 278
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	30 000	24 257	29 278

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215	2 000	1 918	1 918
	216	2 000	1 918	780
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	70 650	85 507	93 352
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	7 000	12 017	12 017
Autres	219	180 565	178 220	273 958
	220	258 215	275 744	354 909
Réseau d'électricité	221			
	222	307 215	316 595	437 056
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	690 950	725 594	788 686

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	18 500	17 510	11 743
Droits de mutation immobilière	225	155 000	309 814	257 327
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	173 500	327 324	269 070
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	35 000	29 393	34 549
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230	25 000	117 052	135 229
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	35 000	52 620	95 911
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		(3 031)	(344 096)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		132 252	132 252
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	28 000	26 165	891 857
	242	28 000	158 417	1 021 078
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	214 345	210 555	1 724	212 279	212 279	206 655
Greffe et application de la loi	2	433 566	439 635	5 399	445 034	445 034	351 493
Gestion financière et administrative	3	304 515	289 743	39	289 782	289 782	259 920
Évaluation	4	48 498	47 698		47 698	47 698	49 307
Gestion du personnel	5	36 120	64 427		64 427	64 427	37 109
Autres							
▪ Autres	6.1	317 811	297 005	54 707	351 712	351 712	399 405
	7	1 354 855	1 349 063	61 869	1 410 932	1 410 932	1 303 889
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	724 493	753 731	2 312	756 043	756 043	740 509
Sécurité incendie	9	596 145	596 975	18 285	615 260	705 702	632 196
Sécurité civile	10	12 021	64 451		64 451	64 451	91 687
Autres	11	84 650	79 013		79 013	79 013	19 508
	12	1 417 309	1 494 170	20 597	1 514 767	1 605 209	1 483 900
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	976 085	884 221	687 419	1 571 640	1 571 640	1 501 571
Enlèvement de la neige	14	779 923	726 188	71 091	797 279	797 279	696 887
Éclairage des rues	15	113 664	116 107	3 927	120 034	120 034	111 585
Circulation et stationnement	16	82 970	95 149	18 607	113 756	113 756	81 669
Transport collectif							
Transport en commun	17	457 023	456 865		456 865	456 865	22 706
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20						
	21	2 409 665	2 278 530	781 044	3 059 574	3 059 574	2 414 418

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	1 046 497	1 083 427	356 586	1 440 013	1 440 013	1 332 155
Réseau de distribution de l'eau potable	23	160 901	161 281	244 267	405 548	405 548	420 501
Traitement des eaux usées	24	205 747	157 047	214 655	371 702	371 702	464 742
Réseaux d'égout	25	203 648	181 777	296 683	478 460	478 460	448 661
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	163 200	135 679	2 431	138 110	138 110	133 878
Élimination	27	166 360	144 306	28 312	172 618	172 618	156 005
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	54 713	55 447		55 447	55 447	64 547
Tri et conditionnement	29						
Matières organiques							
Collecte et transport	30	151 312	151 433		151 433	151 433	130 314
Traitement	31						
Matériaux secs							
Autres							
Plan de gestion	34						
Autres	35						
Cours d'eau	36	2 961	2 961		2 961	2 961	1 078
Protection de l'environnement	37	3 500	675		675	675	
Autres	38						
	39	2 158 839	2 074 033	1 142 934	3 216 967	3 216 967	3 151 881
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	20 000	10 072		10 072	10 072	10 738
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	80 399	86 196		86 196	86 196	50 483
	43	100 399	96 268		96 268	96 268	61 221

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	99 992	86 760	6 254	93 014	93 014	114 028
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46	41 260	34 164		34 164	34 164	28 819
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	326 084	320 068		320 068	770 730	812 554
Tourisme	48	1 990	1 990		1 990	1 990	1 990
Autres	49	32 846	38 896		38 896	38 896	51 993
Autres	50	10 000					
	51	512 172	481 878	6 254	488 132	938 794	1 009 384
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	37 203	30 355		30 355	46 165	30 761
Patinoires intérieures et extérieures	53	558 813	543 904	158 030	701 934	701 934	674 711
Piscines, plages et ports de plaisance	54	115 821	127 941		127 941	127 941	125 025
Parcs et terrains de jeux	55	650 084	665 409	198 006	863 415	863 415	780 618
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57	6 441	6 190		6 190	6 190	19 495
Autres	58						
	59	1 368 362	1 373 799	356 036	1 729 835	1 745 645	1 630 610
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	171 099	216 536	800	217 336	266 037	186 088
Bibliothèques	61	317 800	394 962	20 110	415 072	415 072	358 649
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62					171 500	209 510
Autres ressources du patrimoine	63	113 356	114 554	13 036	127 590	25 070	10 160
Autres	64						
	65	602 255	726 052	33 946	759 998	877 679	764 407
	66	1 970 617	2 099 851	389 982	2 489 833	2 623 324	2 395 017

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	698 139	438 602		438 602	813 388	731 546
Autres frais	69	10 920	5 919		5 919	7 076	7 076
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70						
Autres	71	9 000	22 597		22 597	22 597	
	72	718 059	467 118		467 118	843 061	738 622
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	2 161 593	2 402 680 (2 402 680)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023		2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	755 054	755 054	1 147 651
Usines de traitement de l'eau potable	2	142 874	142 874	(32 546)
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	1 164 632	1 164 632	2 560 544
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 342 408	1 342 408	4 091 155
Ponts, tunnels et viaducs	7			95 124
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	25 127	25 127	40 740
Autres infrastructures	11			
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13			
Édifices communautaires et récréatifs	14	288 954	288 954	
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	85 282	85 282	61 617
Ameublement et équipement de bureau	18	52 992	71 508	46 304
Machinerie, outillage et équipement divers	19	123 919	123 919	182 644
Terrains	20			
Autres	21		15 014	813
	22	3 981 242	4 014 772	8 194 046

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	755 054	755 054	1 147 651
Usines de traitement de l'eau potable	2	142 874	142 874	(32 546)
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	1 164 632	1 164 632	2 560 544
Autres infrastructures	5	1 367 535	1 367 535	4 227 019
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	551 147	584 677	291 378
	12	3 981 242	4 014 772	8 194 046

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	2 267 242		548 929	1 718 313
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	1 881 730		120 468	1 761 262
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	9 313 058	4 805 121	586 955	13 531 224
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	13 462 030	4 805 121	1 256 352	17 010 799
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	8 089 462	1 711 784	36 169	9 765 077
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	8 089 462	1 711 784	36 169	9 765 077
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	52 377		309 335	(256 958)
	15	8 141 839	1 711 784	345 504	9 508 119
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	4 483 320		401 912	4 081 408
Autres	17				
	18	12 625 159	1 711 784	747 416	13 589 527
	19	26 087 189	6 516 905	2 003 768	30 600 326
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	26 087 189	6 516 905	2 003 768	30 600 326

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	21 603 600
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	1 206 437
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	1 711 095
Débiteurs	8	9 765 077
Autres montants	9	(256 958)
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	11 590 823
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	4 908 100
Endettement net à long terme	14	16 498 923
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	29 292
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	16 528 215
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	16 528 215
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2	47 606	46 635	48 447
Autres	3	101 501	97 437	110 327
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	580 395	580 395	
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	24 067	23 909	22 705
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	239 860	239 928	206 561
Cours d'eau	13	2 961	2 961	1 077
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	20 000	10 072	10 738
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	32 846	37 301	33 373
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	1 049 236	1 038 638	458 243
				433 228

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	3 981 242	8 167 017
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	3 981 242	8 167 017

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	9,00	35,00	16 417,00	708 401	149 418	857 819
Professionnels	2						
Cols blancs	3	10,00	35,00	18 337,00	552 773	120 536	673 309
Cols bleus	4	25,00	40,00	59 744,00	1 532 699	334 450	1 867 149
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	44,00		94 498,00	2 793 873	604 404	3 398 277
Élus	9	7,00			151 529	36 506	188 035
	10	51,00			2 945 402	640 910	3 586 312

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	35 888	(286 311)			(250 423)
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	833 558	155 000	4 273	277 152	1 269 983
	7	869 446	(131 311)	4 273	277 152	1 019 560

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3		
	4		
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	86 354	46 479
Enlèvement de la neige	11	646	14 945
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	87 000	61 424
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	205 942	163 393
Réseau de distribution de l'eau potable	17	64 009	51 711
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	83 278	51 744
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	353 229	266 848
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	26 889	20 019
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39	26 889	20 019
Réseau d'électricité			
	40		
	41	467 118	348 291

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Sylvie Bureau	1.1 Maire	34 229	16 724	6 631	3 363
Gaétan Graveline	1.2 Maire suppléant	11 820	5 910		
Alain Beaudin	1.3 Conseiller	10 487	5 244		
Mario Leclerc	1.4 Conseiller	10 487	5 244		
Daniel Pelletier	1.5 Conseiller	10 487	5 244		
Solange Richard	1.6 Conseiller	10 487	5 244		
Ana Rosa Mariscal	1.7 Conseiller	10 487	5 244		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		OUI	NON	
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1			1 300 000 \$
Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement				
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3			_____ \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :				
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5			_____ \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6			_____ \$
Ligne 3 : Autres revenus	7			_____ \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8			_____ \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9			_____ \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10			_____ \$
Ligne 9 : Autres charges	11			_____ \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12			_____ \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13			_____ \$
Ligne 14 : Débiteurs	14			_____ \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15			_____ \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16			_____ \$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17			_____ \$
Ligne 20 : Revenus reportés	18			_____ \$
Ligne 21 : Dette à long terme	19			_____ \$
Ligne 24 : Libres	20			_____ \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21			_____ \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22			_____ \$
Montant des pardons de prêts constatés				
Solde cumulatif au début de l'exercice	23			_____ \$
Constatés au cours de l'exercice	24			_____ \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25			_____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

26

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

27 _____ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

28

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023

29 _____ \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

30

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

31 _____ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

32

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

33 _____ \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

34

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

35

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

M.R.C. du Val Saint-François

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

36

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

37 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

38

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

39 _____ \$

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

40

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

41 _____ 104 191 \$

- b) autres formes d'aide

42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 321-07-10-2019
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-10-07
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 624
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 _____
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité**OUI** **NON**

- | | | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? | 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> | | | |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé? | 2 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? | 4 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.